



Mauvaise réparation chez garagiste

Par **Chloe46**, le **17/02/2016** à **10:25**

Bonjour,

Il y a 15 jours mon véhicule ne démarrait plus. Je l'ai donc amené chez un garagiste qui a changé un boîtier d'allumage et la batterie. Facture de 356€ réglée.

Une semaine plus tard (le 10/02/2016), le véhicule présente la même panne. Je le ramène donc chez le garagiste qui change les bougies de préchauffage. Facture de 240€ non réglée à ce jour.

Hier (le 16/02/2016) le véhicule présente de nouveau la même panne.

Le garagiste ne veut rien entendre et refuse de réparer le véhicule si on ne lui règle pas la facture de 240€. Et ne veut pas faire d'efforts de tarifs pour continuer à réparer le véhicule, si jamais on lui règle la somme due...

Quels sont donc les recours et les obligations du garagiste? Il a actuellement le véhicule en sa possession et évidemment refuse de me prêter un véhicule.

Merci d'avance pour la personne qui sera m'éclairer.

Cordialement Mlle revault